**Une cartographie de l’Université volante**

**I Qu’est-ce que l’Université volante ?**

L’Université volante est née d’un appel, publié dans Le Monde le 31 mai 2018 : « Nous lançons un appel à bâtir les nouvelles universités que l’Etat refuse de créer !». Lors de sa phase d’élaboration, l’Université volante a associé des personnes venues d’horizons dépassant amplement le milieu universitaire, engendrant un foisonnement d’idées et de propositions peu compatibles *a priori* avec une institution unique. Dès lors, comment faire vivre l’idée d’une Université expérimentale quand les participants ne mettent pas la même chose sous ce mot ? L’architecture fonctionnelle de l’Université volante a été pensée de sorte à répondre à ce premier problème, en tentant de lui conférer un certain nombre de caractéristiques.

L’Université volante ambitionne de créer, critiquer, transmettre et conserver les savoirs, c’est-à-dire, somme toute, d’être Université, mais selon des modalités que l’Université actuelle ne permet pas. Elle est donc, dans son essence, un moyen de recherche, de transformation et d’expérimentation sur l’Université elle-même. Elle est, dans une approche réflexive, son propre objet de recherche. Elle est aussi un moyen politique d’interpellation de l’opinion publique sur l’institution universitaire et sur le monde. Elle ambitionne de produire, depuis les savoirs, un contre-horizon au discours ambiant, de pouvoir ouvrir à nouveau des espaces de liberté où dire le vrai sur le monde, avec rigueur et exigence. L’Université volante se doit d’être publique, en un double sens : elle est un commun à instituer à la marge du système, mais elle ambitionne aussi d’élargir et de faire jouer les interstices qui demeurent au sein de l’université publique. L’Université volante vise enfin à tisser un réseau de solidarité effective, à coaliser les forces qui, bien souvent, s’épuisent de par l’isolement.

**II De quelle architecture doter l’Université volante ?**

Nul n’est supposé faire vivre l’ensemble de ces dimensions de l’Université volante, ou y adhérer. Elle ne peut exister qu’en acceptant de faire coexister le contradictoire, de faire vivre une pensée du multiple, d’être intégrative. Cela suppose que l’Université volante parvienne à un fonctionnement réflexif et débureaucratisé, c’est-à-dire qui échappe à la séparation entre exécutants et décideurs. Par quels moyens assurer une gestion par tous ses membres, sans que cela engendre conflits et chronophagie ? Cette exigence suppose que l’Université volante ne soit pas assignable à un lieu, sans que cela l’empêche d’avoir des lieux en propre : elle doit adopter une structure rhizomatique dont le centre soit partout.

L’architecture élaborée pour tenter de rendre ces exigences concrètes consiste à lui conférer une structure duale. Il est nécessaire que les participants d’un projet élémentaire — quel que soit la nature de ce projet, pourvu qu’il soit compatible avec les principes de l’Université volante — se dotent d’une organisation locale, non contrainte, pour traiter de l’idée, de l’organisation, de la logistique de ce projet particulier. Imaginons par exemple que des participants souhaitent organiser à la campagne, un camp d’été scientifique à destination de jeunes des milieux populaires. Ce projet, avec ses enseignants, ses gestionnaires, son lieu, son public, son financement et son travail de recherche, constitue une entité élémentaire de l’Université volante — par commodité, appelons cette particule élémentaire un « volon » . À quoi sert, dès lors, le rattachement à l’Université volante ? À assurer la coalition des forces par adossement au réseau, à assurer la publicité large du projet, à aider aux problèmes logistiques, c’est-à-dire à servir de plateforme globale, mais délocalisée, à l’organisation confédérale. L’Université volante, en plus d’être composée des volons qu’elle labellise, sera donc dotée d’une association qui aura à assurer toutes les tâches pratiques qui incombent à la structure globale — signature de bails précaires, paiements, gestion des listes de mailing et de la plateforme numérique, etc.

**III Géographie de l’Université volante**

Les idées apportées par les participants lors de la phase préparatoire demandent à être concrétisées en volons fonctionnels. Les esquisser, en respectant leurs logiques internes, suppose de dessiner une géographie de l’Université volante. Insistons, par souci de clarté, sur le pari de pouvoir faire coexister et coopérer des projets de nature disparate, dans leur identité politique propre.

**III.1 Quel public pour l’Université volante ?**

Quels publics l’Université volante cherchent-elle à toucher ? L'Université volante a vocation à toucher tous les publics, y compris ceux qui sont traditionnellement peu présents dans les universités traditionnelles : le public des universités populaires, les jeunes adultes rejetés par le système universitaire, les travailleurs, les militants, les migrants, les bacheliers en service civique, les non bacheliers désireux de découvrir des disciplines universitaires, les enfants des classes populaires, etc. À cette liste non exhaustive, il faut ajouter les enseignants eux-mêmes, qui souffrent pour nombre d’entre eux du rétrécissement de leur horizon intellectuel et professionnel. Pouvoir mener des projets de recherche communs suppose en particulier d’avoir plusieurs bases disciplinaires… Précisons qu’il ne s’agit pas de s’adresser systématiquement à tous les publics : certains *volons* peuvent s’adresser à des publics spécifiques — par exemple les migrants.

**III.2 Quelle recherche pour l’Université volante ?**

Le caractère expérimental de l’Université volante procède de l’urgence à inventer de nouvelles formes de recherche et à instituer de nouveaux rapports entre enseignement et recherche. Ainsi, chaque *volon* en charge d’une formation constitue dans le même temps un laboratoire de recherche, de sorte à annihiler toute séparation entre la question des formes de l’enseignement et les objets propres de la recherche. Dès lors, chacun sera amené à travailler sur les problèmes que pose ce retour aux sources de l’Université, comme institution où ceux qui transmettent des savoirs sont aussi ceux qui les créent. Comment créer les conditions pour que chaque étudiant soit impliqué dans une démarche de recherche? Que signifie la recherche aux différents niveaux de formation? Dans quelle mesure la recherche peut-elle s’entendre comme une praxis qui pose l’autonomie de tous comme moyen et comme fin?

Outre les *volons* articulant formation et recherche, l’Université volante offre une opportunité unique de mettre en contact des chercheurs de toutes les disciplines, facilitant ainsi les collaborations scientifiques. Différents *volons* ont été proposés, qui assureraient, dans des modalités à inventer, la fonction de laboratoires, possiblement trans- ou inter-disciplinaires et possiblement aussi, dans les interstices des savoirs. On peut penser, par exemple, à ce qu’a représenté le groupe Bourbaki en mathématiques. Il serait important que des publications scientifiques issues de telles collaboration soient signées avec la mention de l’Université volante, et de sorte à faire connaître les travaux de l’Université dans les milieux académiques mais aussi plus largement.

L’Université volante porte donc l’idée d’expérimenter de nouvelles modalités de travail savant, qui rouvre la possibilité de recherches exigeantes sur le temps long et qui se libèrent au mieux des contraintes de la course aux financements.

L’un des objets de recherche sera évidemment l’Université elle-même et une équipe se propose déjà d’animer un séminaire autour des questions universitaires, avec l’idée d’une publication collective sur l’état de l’Université et surtout, sur les modalités souhaitables de réinstitution de l’Université dans un retour aux sources. L’Université volante est en ce sens, son propre objet de recherche, mais participe de manière constructiviste à l’invention de nouvelles formes d’institutions. Elle ambitionne ainsi de faire progresser élucidation et transformation du réel, dans un conditionnement réciproque.

**III.3 L’Université des interstices**

L’un des modèles de fonctionnement des *volons* consiste à occuper, et possiblement à subvertir, les espaces de liberté demeurant à l’Université et plus généralement tous les interstices du système. L’interstice désigne un espace vide intermédiaire, une fissure, un entre-deux qui contraste avec des parties homogènes, déjà figées et grandement dévitalisées. L’interstice est aussi ce qui unit ces parties et sert de niche où se tapit la vie. L’Université des interstices consiste donc à faire vivre des volons dans les failles du système. Cela peut prendre la forme d’instituts ou de départements expérimentaux au sein de l’Université, d’utilisation de locaux universitaires mais aussi, en un sens figuré, d’ouverture d’espaces de liberté où il soit possible de dire le vrai sur le monde, à l’abri de la mécanique de réputation qui domine le débat public. L’un des enjeux consiste à montrer, au sein même de l’institution, qu’il est possible de proposer gratuitement des cours qui tiennent de la “haute couture”. Il va de soi que d’autres interstices existent, propices à l’Université volante : des lieux alternatifs, des terrains et des maisons — nous y revenons au prochain paragraphe.

L’interstice est affaire de récupération. Ainsi, rouvrir les interstices peut consister, pour des universitaires, à trouver les modalités d’utiliser une partie de leur temps statutaire — même si l’augmentation des contraintes bureaucratiques et du contrôle laisse peu de marge de manœuvre. De la même façon, il existe des interstices financiers où récupérer des moyens, comme les financements de projets ou le service civique — avec cette même limite d’effet d’engrenage normatif de tels dispositifs. Mais que vouloir faire décemment son travail d’universitaire, pour celles et ceux qui sont en poste, finisse par acquérir une telle charge critique, cela en dit long sur l’état de l’université aujourd’hui.

**III.4 Des lieux en propre pour l’Université volante**

L’Université volante a été initiée à partir d’un appel à bâtir les universités que l’Etat se refuse de construire. Dès la pose symbolique de la première pierre de l’Université volante au bois de Vincennes, le 2 juin 2018, des terrains ont été proposés par des élus de Seine-Saint-Denis à Sevran, l’un, de quelques hectares, potentiellement disponible rapidement et l’autre, de 35 hectares, à négocier avec le Grand Paris. Ce second terrain, desservi à terme par le métro, est de taille suffisante pour accueillir une université, qui pourrait s’articuler avec la fondation d’une nouvelle université expérimentale, sur laquelle nous reviendrons dans la partie suivante.

A court terme, le projet, plus modeste, est de doter l’Université volante de locaux propres pour l’organisation de cours et de réunions. Différents architectes ont participé aux travaux préparatoires et lancé l’idée d’une construction expérimentale, qui pourrait être conçue dans un *volon* consacré à l’architecture et aux matériaux. Cette idée pourrait s’articuler avec un chantier qui serait partiellement mené en auto-construction, et qui servirait de lieu d’apprentissage de techniques pratiques. L’appel, baptisé “Nos facs, nos chantiers”, a reçu des réponses de travailleurs du bâtiment prêts à transmettre leurs savoirs et à profiter d’un tel chantier pour en acquérir de nouveaux — embryon de *volon* bâtisseur.

D’autres lieux en propre pourraient s’avérer nécessaire, au sein de bâtiments déjà construits, et éventuellement à restaurer. Pour des raisons évidentes de temps de transport, il serait souhaitable de disposer d’un lieu en propre dans Paris intra-muros, par exemple en bail précaire. Enfin, il est permis de penser que des lieux seront rapidement mis à disposition de l’Université volante un peu partout en France — l’un des participants a par exemple proposé l’usage d’une maison en Saône et Loire.

**III.5 L’Université du Dehors - Vincennes 2.0**

Nous traitons ci-après des problèmes qui se posent aux participants de l’Université volante, et en particulier de la question des ressources : temps et financement. L’une des perspectives de l’Université volante — qui n’engage pas plus que le reste l’ensemble de ses participants — consisterait à obtenir le financement public d’une ou plusieurs universités expérimentales. Expérimental n’est pas, ici, à prendre au sens d’une dérégulation des statuts, mais au sens d’une émergence du nouveau par la création politique et la recherche. Cette possibilité donne un nouveau sens au travail de recherche réflexif de l’Université volante, à sa praxis, puisqu’elle l’inscrit comme phase d’élaboration de possibles universités plus terrestres, plus humaines. Pour autant, personne n’est dupe qu’une telle université soit difficile à obtenir à court terme. L’histoire de l’Université n’a connu que deux périodes où le pouvoir politique a dû concéder une grande liberté aux universitaires: lors de la laïcisation de l’Université et pendant sa phase de démocratisation. La période que nous traversons est au contraire une phase de dépossession et de rétraction des libertés académiques.

**III.6 L’Université à front renversé**

L’un des modes de fonctionnement imaginé pour l’Université volante pourrait être de satisfaire des demandes, sitôt que vingt personnes se regroupent pour demander une conférence, un cours ou une formation complète. En milieu professionnel, dans des associations, lors de conflits sociaux, l’Université volante répondrait au mieux aux demandes formulées, quelle qu’en soit la nature.

**III.7 L’interstice de l’édition universitaire**

« *L’Université volante se doit d’être publique, en un double sens : elle est un commun à instituer à la marge du système, mais elle ambitionne aussi d’élargir et de faire jouer les interstices qui demeurent au sein de l’université publique*. » En repartant de cette prémice introductive sur le caractère « public » de l’Université Volante, par référence aux biens communs d’une part et aux universités publiques d’autre part et en reliant le III.3 sur le repérage des interstices au III.4 sur l’articulation recherche & enseignement, l’Université Volante devrait s’engouffrer dans l’interstice béant de l’édition universitaire en accès ouvert, à coûts marginaux par publications intégralement numériques, tant de publications scientifiques que de publications didactiques.

Le *libre accès aux savoirs* est une valeur philosophique et politique, voire un idéal rejoignant celui des biens communs. L’*accès ouvert aux publications*est un processus d’action publique conduit par les institutions étatiques et supra-étatiques. Entre les deux, il peut y avoir convergence ou divergence, voire retournement paradoxal tant l’écart peut être grand entre les motifs publiquement affichés par des acteurs sociaux et les déterminations intéressées de leurs actions concrètes. Typiquement, les éditions universitaires des universités publiques continuent de produire massivement des ouvrages en accès payant au moment où des injonctions pour l’accès ouvert émanent de la tutelle ministérielle. Et il n’est pas rare d’entendre des enseignants et des chercheurs salariés par l’Etat faire des conférences sur les biens communs en s’appuyant sur des ouvrages « privés » et payants dont l’essentiel des coûts de production ont pourtant déjà été financés par les contribuables.

Par ailleurs, l’accès ouvert aux publications est une condition *nécessaire* mais qui n’est cependant pas *suffisante* pour favoriser le libre accès aux savoirs. L’accès ouvert permet d’échapper aux phénomènes de privatisation des résultats de la recherche financés sur fonds publics mais, conçu dans une perspective de monopole centralisé (plateformes nationales) ou d’emprises technocratiques d’évaluation (mandats de dépôt), il place les auteurs sous contrôles politiques, avec le risque d’une réduction de pluralisme intellectuel au détriment des lecteurs, notamment étudiants et citoyens. Pour conserver ce pluralisme, doivent s’affirmer six libertés intellectuelles fondamentales au moins (thématique, paradigmatique, évaluative, linguistique, technologique, financière) des auteurs & lecteurs. Elles conditionnent le libre accès de tous à la diversité des savoirs.

Pour réunir de telle conditions de libre accès aux savoirs, *les éditions de l’Université Volante*, à équidistance du marché et de l’Etat, fondées sur la préservation de ces six libertés fondamentales dans la production des publications scientifiques et assurant le guidage encyclopédique et anthologique des lecteurs par des publications didactiques, nécessite des reconfigurations de l’activité éditoriale tant en ce qui concerne ses formes organisationnelles que ses agendas de sujets. Des expériences et initiatives émergentes attestent déjà que d’autres voies sont possible, entre marché et Etat, pour concilier progrès technologique, libertés intellectuelles et qualité scientifique. Il reste à les étudier et à les expérimenter dans le cadre de l’Université Volante.

**V Problèmes ouverts et questions**

La phase d’élaboration de l’Université volante a fait apparaître nombre de contradictions internes à l’entreprise, nombres de difficultés, qui sont autant de problèmes posés aux participants. Nous en avons retenu quatre principaux.

**V.1 Le temps**

L’Université volante ne peut fonctionner dans un premier temps que sur le principe du volontariat. Si un nombre conséquent de personnes ont proposé spontanément des cours, il s’agit-là d’un point de fragilité puisque le temps demeure la ressource la plus précieuse dont nous disposons. Pour les universitaires statutaires, pourquoi alourdir la charge de cours quand la recherche exige de réduire celle-ci pour libérer du temps? Du reste, un certain nombre de participants portent cette revendication d’un temps d’enseignement statutaire réduit à 150h, voire à 120h. N’est-il pas dangereux, dans une période où la dérégulation des statuts menace, ainsi que la modulation des services, de montrer que les universitaires disposent de temps pour enseigner bénévolement? Si l’Université volante devient un supplétif d’université pour ceux qui sont rejetés par le système, n’y a-t’il pas un risque inhérent à pallier le désengagement de l’Etat par une entreprise caritative?

Il existe évidemment des réponses partielles à cette question : l’Université volante a vocation à déboucher sur une transformation du réel et, à ce titre, peut n’être pensée que comme un dispositif transitoire. Pendant cette phase, chacun retirera quelque-chose de l’expérimentation elle-même et c’est bien là dessus que repose l’objectif de transformation de l’Université volante, qui contient une part de militantisme. Une autre réponse partielle tient dans la possibilité, ou non, d’ouvrir des interstices pour la reconnaissance des enseignements de l’Université volante, avec le danger qu’une officialisation réduise à néant l’entreprise, par un déferlement de normes, de procédures et d’oukazes.

**V.2 Le financement**

Le volontariat pose un problème d’une nature plus aiguë encore à ceux qui sont frappés de précarité. Comment serait-il acceptable que les précaires enseignent à l’Université volante sans moyens dédiés ? L’Université volante aura besoin d’un soutien logistique. Est-il souhaitable voire même pensable que les architectes, les constructeurs, le soutien technique et administratif se fassent bénévolement? De même, si on peut imaginer que de jeunes bacheliers en service civique soient intéressés par une participation à l’Université volante, mêlant formation et tâches collectives, doit on refuser ces missions sous-payées?

La quantité de bénévolat dans les universités est déjà largement inadmissible. Dès lors, il est impératif de parvenir à soutenir les précaires participants. Comment développer un modèle économique en propre à l’Université volante? Faut-il accepter, au risque de se perdre, de répondre à des appels d’offres compétitifs pour dégager des moyens?

A l’échelle d’une décennie, on voit difficilement comment le volontariat resterait tenable, ce qui pose la question conflictuelle du modèle asymptotique que les uns ou les autres ont en tête : celui d’Université rattachée à la fonction publique, sous la tutelle, donc, des pouvoirs politiques, et celui d’une Université comme commun, demeurant séparée de l’Etat (donc de droit privé).

**V.3 La diplomation**

Une question très clivante, mais beaucoup moins menaçante que celles du temps non contraint et du financement, est celle de la diplomation. D’une part, il ne faut pas négliger les aspirations du public potentiel des cours de l’Université volante à pouvoir se prévaloir d’avoir suivi des formations. D’autre part, l’Université volante doit éviter d’être une université ordinaire, fondée sur le volontariat, reprenant toutes les tares du système.

**V.4 La communication et le public**

Un dernier problème concerne la possibilité que l’Université volante puisse entrer dans la logique générale des mécanismes de réputation, de l'entrepreneuriat de soi, et que l’on vienne y faire des cours brillants pour se faire plaisir. Or, l’Université volante n’a de sens que si elle rencontre une masse de participants qui en partage la logique. En particulier, ceux qui sont exclus des formations universitaires ne sont à l’évidence pas ceux que le milieu universitaire peut facilement toucher. Dès lors, il faut envisager les manières spécifiques dont on peut toucher certains participants potentiels, en prenant au sérieux cette question des relais vers les franges les plus lointaines de la population. Exemple caractéristique, ce n’est pas par des tribunes dans la presse qu’un *volon* qui souhaite travailler avec les personnes exilées pourra les toucher, mais en traduisant les plaquettes de présentation des parcours et en les diffusant dans les réseaux d’aide aux migrantes et aux migrants.